Fiche de données de sécurité – CyclingCeramic Pulley Wheels Oil

25 novembre 2026

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II modifiée par le règlement (UE) 2020/878.

Produit	Version	Date de révision	Remplace
CyclingCeramic Pulley Wheels Oil	1.0	25/11/2026	Première édition

Section 1 : Identification du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom commercial : CyclingCeramic Pulley Wheels Oil
- Référence : CCPWOIL
- Forme du produit : mélange liquide (non aérosol) – contenance : 10 ml

1.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

- Utilisation recommandée : huile lubrifiante et protectrice pour galets de dérailleur et roulements.
- Utilisateurs : grand public et professionnels.
- Utilisations déconseillées : aucune connue.

1.3 Fournisseur de la fiche de données de sécurité

CyclingCeramic, 6 route de Blois, 45130 Meung-sur-Loire, France – Téléphone : +33 6 84 94 44 55 – E-mail : contact@cyclingceramic.fr – Site : cyclingceramic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification du mélange (règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP])

- Liquide inflammable, catégorie 3 : H226.
- Danger par aspiration, catégorie 1 : H304.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 (effets narcotiques) : H336.

2.2 Éléments d'étiquetage

- Pictogrammes de danger : GHS02 (flamme), GHS07 (point d'exclamation), GHS08 (danger pour la santé)
- Mention d'avertissement : Danger

- Mentions de danger : H226 – Liquide et vapeurs inflammables. H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Mention supplémentaire : EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Conseils de prudence : P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 – Tenir hors de portée des enfants. P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P301+P310 – EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 – NE PAS faire vomir. P405 – Garder sous clef. P501 – Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.
- Contient : hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques.
- Emballage destiné au grand public : fermeture de sécurité pour les enfants et indication de danger détectable au toucher (règlement CLP, annexe II).

2.3 Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol jusqu'à une source d'inflammation. Le mélange ne contient aucune substance PBT ou vPvB ni aucun perturbateur endocrinien à une concentration ≥ 0,1 %.

Section 3 : Composition / informations sur les composants

3.2 Mélange

- Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques – n° CE 919-857-5 – n° d'enregistrement REACH 01-2119463258-33 – 60 à 80 % (en masse) – Flam. Liq. 3 H226, Asp. Tox. 1 H304, STOT SE 3 H336, EUH066.
- Autres composants (huiles de base, additifs) : non classés.
- La composition exacte est confidentielle.

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Ingestion : danger par aspiration. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- Contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles de contact après 5 minutes et continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau : laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît et persiste.
- Inhalation : amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation ou d'autres symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif ou mortel en cas d'ingestion : la pénétration du liquide dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires. Peut irriter les

yeux et les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer somnolence, vertiges et autres effets sur le système nerveux. Le contact avec la peau peut la dessécher.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats

Une prise en charge médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Appropriés : eau pulvérisée, poudre, dioxyde de carbone ou mousse.
- Inappropriés : jet d'eau bâton ou grandes quantités d'eau : le produit en feu flotte et propage l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs, plus lourdes que l'air, peuvent se déplacer jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. La combustion produit des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de protection complète. Refroidir à l'eau les récipients exposés au feu.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Porter des vêtements de protection appropriés (voir section 8). Supprimer toute source d'inflammation et aérer la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte, puis le placer dans un récipient pour élimination. Nettoyer soigneusement la zone.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Se laver à l'eau et au savon après manipulation. Garder le flacon fermé après usage. Tenir hors de portée des enfants.

7.2 Conditions d'un stockage sûr

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil, à l'écart des matières incompatibles (oxydants). Garder sous clef.

7.3 Utilisations finales particulières

Aucune en dehors des utilisations indiquées en section 1.2.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

- Hydrocarbures aliphatiques : 1200 mg/m³ (moyenne sur 8 h, valeur recommandée par le fabricant).
- Huiles minérales (brouillards) : 5 mg/m³ (moyenne sur 8 h, fraction inhalable).

8.2 Contrôles de l'exposition

- Usage normal (grand public) : utiliser dans un endroit bien ventilé, éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Gants résistants aux produits chimiques recommandés si un contact cutané est probable. Pas de protection respiratoire nécessaire.
- Usage professionnel : ventilation générale et locale suffisante pour rester sous les valeurs limites. Lunettes de sécurité si un contact oculaire est possible. Gants résistants aux produits chimiques (par exemple en nitrile). Protection respiratoire appropriée si les valeurs limites sont dépassées.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Ambre
Odeur	Caractéristique
Point d'ébullition initial	176 °C (à 760 mmHg)
Point d'éclair	47 °C (Tag, vase ouvert)
Masse volumique	0,817 g/ml à 21 °C
Viscosité cinématique	< 1 mm²/s
Solubilité dans l'eau	Insoluble
pH	Non applicable
Point de fusion, limites d'explosivité, auto-inflammation, décomposition, coefficient de partage	Aucune donnée disponible

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 à 10.6

- Réactivité : non réactif dans les conditions normales.
- Stabilité chimique : stable.
- Réactions dangereuses : peut réagir avec les oxydants forts en dégageant de la chaleur.
- Conditions à éviter : chaleur, étincelles, flammes et autres sources d'inflammation.
- Matières incompatibles : oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux : monoxyde et dioxyde de carbone.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

- Toxicité aiguë : non classé. ETA : orale > 5000 mg/kg ; cutanée > 2000 mg/kg.
- Inhalation : à forte concentration, irritation nasale et respiratoire et effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges, nausées).
- Peau : un contact prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation et un dégraissage, avec risque de dermatite.
- Yeux : peut provoquer une irritation, des rougeurs et des larmoiements.
- Ingestion : faible toxicité orale, mais danger par aspiration : le liquide peut pénétrer dans les poumons et provoquer une pneumopathie chimique, des lésions pulmonaires graves et la mort.
- Effets chroniques : aucun attendu.
- Cancérogénicité : aucun composant n'est classé cancérogène ou suspecté cancérogène.
- Toxicité pour la reproduction : aucun composant n'est considéré comme dangereux pour la reproduction.

11.2 Autres dangers

Aucune propriété perturbant le système endocrinien connue.

Section 12 : Informations écologiques

12.1 à 12.7

- Toxicité : pas de données d'écotoxicité spécifiques ; les composants ne sont pas considérés comme nocifs pour les organismes aquatiques.
- Persistance et dégradabilité : composants facilement biodégradables.
- Bioaccumulation : non attendue.
- Mobilité dans le sol : aucune donnée disponible.
- PBT / vPvB, perturbateurs endocriniens : non concerné.
- Autres effets néfastes : aucun connu.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit usagé est un déchet inflammable. Ne pas jeter à l'égout. Éliminer le contenu et le récipient dans une déchetterie ou un point de collecte des déchets dangereux, conformément à la réglementation locale et nationale.

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 à 14.7

N° ONU : UN 3295 – Désignation officielle de transport : UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. – Classe : 3 – Groupe d'emballage : III – Danger pour l'environnement : non. Quantité limitée : LQ 5 L (ADR/RID, IMDG, IATA).

Section 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations particulières

- Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).
- Ne contient aucune substance de la liste candidate SVHC ni aucune substance soumise à restriction ou autorisation connue.
- Emballage destiné au grand public : fermeture de sécurité pour les enfants (EN ISO 8317) et indication de danger tactile (EN ISO 11683) obligatoires (CLP, annexe II, parties 3.1 et 3.2).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

Section 16 : Autres informations

- Texte intégral des mentions H et EUH : H226 – Liquide et vapeurs inflammables. H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Première édition, établie le 25/11/2026 à partir des données du fournisseur de la matière première. Les informations de cette fiche sont exactes à notre connaissance à la date de publication. Elles sont données à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un stockage, un transport et une élimination sûrs, et ne constituent ni une garantie ni une spécification de qualité.